

Journée d'études, laboratoire CESSMA – novembre 2015 – Axe « Production, politiques et pratiques de la ville »

« L'espace public au regard des pratiques sociales dans les villes du Sud »

Les récentes « Révolutions » dans le monde arabe ainsi que l'apparition des parlements de rue en Afrique, et autres initiatives politiques qui se saisissent de l'espace public ont conduit à surexposer les débats sur la dimension politique de l'espace public comme espace d'expression politique, sur *l'espace public* au sens habermasien. Cela, qu'il s'agisse des luttes politiques, artistiques, sociales... *contestant les contours de l'espace public postcolonial* souvent en cours de régénération urbaine néolibérale, ou de luttes qui s'exposent *dans* l'espace public urbain et utilisent la ville comme support à un discours politique plus large. Concomitant de la montée des mouvements « *Occupy* » (certes moins présents au Sud) et de la renaissance des théories du droit à la ville ces processus ont tendance à surexposer les débats sur la fonction politique des espaces publics urbains, en tant que lieu par excellence de la contestation politique, et sur la contestation politique en général (c'est d'ailleurs la prochaine thématique de la conférence ECAS).

Par ailleurs, tout un champ de travaux considère l'espace public à travers les pratiques citadines quotidiennes, par opposition au moment exceptionnel de la mobilisation politique. Ils mettent l'accent sur l'appropriation de l'espace public, sur la manière notamment dont les pratiques dites informelles s'en emparent. L'informel étant défini par rapport à la loi, au règlement par lesquels l'Etat fixe les contours de la formalité, ces analyses privilégient les questions de transgression, de détournement, de débordement...: l'image du carnaval, de la fête populaire, des usages festifs de la rue ou des formes d'appropriation d'un espace public à des fins économique (petit commerce de rue), ou pour y vivre – sans abri, enfants des rues... vient immédiatement à l'esprit. Ces travaux soulignent la manière dont ces pratiques fabriquent l'espace public urbain (en rupture avec l'espace « conçu » par les urbanistes pour un usage « par le public »), les frottements avec le projet urbanistique souvent moderniste voire néohygiéniste. L'informel est alors souvent posé en lien avec la notion de désordre, rarement dans sa capacité à produire des formes d'ordonnancement spatiales autres, même si sa vitalité et son importance sont reconnues. De même, les travaux sur la rue et la violence (sur les enfants des rues, sur la pauvreté urbaine et la rue...) mettent l'accent sur le désordre plus que sur l'ordre.

Quelles que soient l'importance et la vigueur des mouvements politiques, ou la pertinence de la notion d'informalité pour comprendre les villes du Sud, les pratiques citadines ordinaires et banales qui font l'espace public au quotidien ne sont ni forcément transgressives, ni explicitement contestataires. Ces pratiques procèdent pourtant efficacement à une mise en ordre de l'espace et peuvent ou non s'appuyer sur des formes d'usage de l'espace, publiquement exposées. Cette journée d'étude se propose de refocaliser l'attention sur la banalité des processus de mise en ordre de l'espace public par les pratiques citadines, en posant que l'informel fait partie intégrante d'un ordre spatial dont il s'agit de comprendre les modalités d'émergence et de maintien. Il s'agit

de replacer au centre du débat les processus de création/stabilisation d'un ordre spatial, fondé sur un ensemble de normes, entendues comme des normes sociales et pas forcément légales, fondées sur un partage de valeurs et de repères et qui engendrent des séquences de comportement régulières et prévisibles, un certain « ordre urbain » en somme. Des communications portant sur les 3 sous-thèmes suivants seront les bienvenues : **processus de mise en ordre de l'espace public (1), processus de légitimation des usages et appropriations de l'espace public (2), et enjeux méthodologiques de l'analyse des pratiques sociales ordinaires et quotidiennes dans l'espace public (difficultés, outils et méthodes) (3).**

Calendrier prévisionnel

Manifestation d'intérêt et envoi d'un résumé de 2000 signes : **15 juin 2015**. La proposition est à envoyer à l'adresse suivante : francescapilo.p@gmail.com en précisant les nom, prénom, statut et email de l'auteur.

Acceptation: 1^{er} juillet

Journée d'études : 20 novembre 2015

Organisation

Amandine Spire, Chantal Chanson-Jabeur, Marianne Morange, Francesca Pilo³

Références

Fourchard Laurent, Goerg Odile & Gomez-Perez Muriel (dir.), *Lieux de sociabilité urbaine en Afrique*. Paris, L'Harmattan, 2009

Gillot Gaëlle, « Espaces populaires, pratiques intimes. Les jardins publics au Caire, à Rabat et à Damas », *Géocarrefour*, 2002, volume 77 (n°3), p. 267-274

Janin Pierre, « Une géographie sociale de la rue africaine », *Politique africaine* 2/2001 (N° 82) , p. 177-189

Leimdorfer François, « Enjeux et imaginaires de l'espace public à Abidjan », *Politique africaine* 2/1999 (N° 74) , p. 51-75.

Morelle Marie, « « La rue » dans la ville africaine (Yaoundé, Cameroun et Antananarivo, Madagascar) », *Annales de géographie* 4/2006 (n° 650), p. 339-360

Orlandi, Eni Puccinelli. « A Casa e a Rua: uma relação política e social. » *Educação & Realidade* 36.3 (2010).

Steck Jean-Fabien, « La rue africaine, territoire de l'informel ? », *Flux* 4/2006 (n° 66-67) , p. 73-86

Valverde Mariana, *Everyday law on the street. City Governance in an Age of Diversity*, The University of Chicago Press, Chicago Series in Law and Society, 272 p.